

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES BAGNOLS

N° 19

Le 23 juin 2023

## **CONSEIL MUNICIPAL**

## SEANCE DU 09 JUIN 2023 à 20 H 00

Excusé: Jonathan BERTHOULE (représenté par Alexandre VERDIER)

Absente: Cécile MAHE

Secrétaire de séance : Olga BERTHOULE

N'étant pas de nationalité française, Monsieur Kees VAN DE GOOR ne peut pas participer au vote.

# Désignation du délégué titulaire du Conseil municipal et de ses suppléants à l'élection sénatoriale

#### I. Élection du délégué

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 9 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 - Nombre de votes blanc : 1 - Nombre de suffrages exprimés : 8 - Majorité absolue : 5.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS : VERDIER Alexandre

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS: 8

Monsieur VERDIER Alexandre a été proclamé élu au 1er tour de scrutin.

## II. Élection des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 9 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1 - Nombre de votes blancs : 1 - Nombre de suffrages exprimés : 7 - Majorité absolue : 4.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS : BIET-THERET Annie , BERTHOULE Jonathan , Dif Nicolas

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS : BIET-THERET Annie : 7 , BERTHOULE Jonathan : 7 , Dif Nicolas : 7 .

Madame BIET THERET Annie, Messieurs BERTHOULE Jonathan et DIF Nicolas ont été proclamés élus au 1er tour de scrutin.

## SEANCE DU 09 JUIN à 20 H 15

Absente : Cécile MAHE
Secrétaire de séance : Olga BERTHOULE
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

#### I. Agglomération Les Quatre Vents

Le Conseil municipal, après avis favorable du Conseil Départemental du Puy de Dôme, décide que le lieudit les Quatre vents passera en agglomération avec une vitesse à 70 km/h.

## II. Vente parcelles à l'OPHIS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une erreur est apparue dans la délibération du 31 mars 2023 concernant la vente des lots du lotissement Les Cheminades à l'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social. Le Conseil municipal décide de vendre les 5 terrains restants d'une surface totale de 3 380 m² pour un montant de 33 800 € Hors Taxes.

## III. Conventions de location de terrains à titre précaire

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation à titre précaire avec Monsieur David RIBOULET pour les parcelles cadastrées AC n° 66, YE n° 2 et n° 103 et avec Monsieur Alain MATHIEU pour la parcelle YN n° 127.

## IV. Virements de crédits

Le Conseil municipal approuve les virements de crédits suite à des modifications d'imputations dans le budget :

## FONCTIONNEMENT: DEPENSES

2051 - 00	Concessions, droits similaires	+1 200.00
020	Dépenses imprévues	- 1 200.00

# V. Echange de parcelles Marinèche/Commune

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal du vote par correspondance (78 inscrits, 47 électeurs et 47 OUI pour l'échange).

## VI. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal adopte le tableau des emplois suivants suite aux changements de grade de deux agents :

Cadres ou Emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée hebdomadaire de service
Adjoint administratif principal de 2ème classe	С	1	1	20 h
Adjoint administratif principal de 2ème classe contractuel	С	1	1	15 h
Adjoint administratif principal de 1ère classe	С	1	1	35 h
Adjoint technique principal de 1ère classe	С	1	1	35 h
Adjoint technique principal de 2ème classe	С	2	2	35 h
Ajoint technique	С	1	1	35 h
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	С	1	1	10 h
ATSEM principal de 2ème classe	С	1	1	33 h

## VII. Questions diverses

Une réunion publique aura lieu le **mardi 04 juillet 2023 à 20 heures** à la Mairie pour l'organisation du passage du Tour de France féminin.

Une réunion publique aura lieu le **lundi 24 juillet 2023 à 20 heures** à la Mairie pour présenter l'organisation des Olympiades de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

# **INFORMATIONS DIVERSES**

## Fête patronale de la Saint-Pierre

- 1. Elle aura lieu du vendredi 30 juin au dimanche 02 juillet 2023.
- 2. Une messe sera célébrée le dimanche à 11 heures.
- **3.** Après la sortie de la messe, Thierry LEGOUFFE et son équipe seront heureux d'inviter les Bagnolaisse et les Bagnolais à un apéritif pour présenter les grands changements de l'Hôtel des voyageurs après 11 mois de travaux intensifs.

#### Pots d'accueil au camping municipal

- Mardi 11 juillet
- Mardi 18 juillet
- Mardi 25 juillet
- Mardi 1er août
- Mardi 8 août
- Jeudi 17 août
- Mardi 22 août.

## Vide grenier

Il aura lieu le jeudi 3 août sur la place de l'église.

# **Concert**

**Le vendredi 4 août**, à partir de 19 h 30, aura lieu, vers la salle des fêtes, un concert avec en avant-première les Cools Cats puis Oubéret. Possibilité repas.